



Madame, Monsieur, chers parents,

Une 6<sup>ème</sup> rentrée pour l'Amicole, et ceci grâce à votre soutien et votre confiance.

Comme l'année précédente, les tarifs des repas pour l'année scolaire 2015/2016 sont reconduits sans augmentation. Concernant la double tarification (parents d'élèves des communes d'Aguilcourt ou Pignicourt) elle reste applicable actuellement.

**Toutefois, le conseil syndical a voté une modification de ses statuts visant à reprendre les compétences périscolaires (accueil + cantine) assurées actuellement par l'Amicole.**

Cette modification des statuts doit être validée par les conseils municipaux des communes adhérentes. Lorsque les communes auront voté le transfert de compétence, le tarif unique sera appliqué pour l'ensemble des familles quelle que soit la commune de résidence.

Voici les différents documents nécessaires à l'inscription pour l'année scolaire 2015/2016 :

- un exemplaire du règlement à dater et signer
- la fiche de renseignements remplie (accompagnée de l'assurance extra-scolaire 2015/2016)  
**PS : ne pas oublier de renseigner votre adresse email**
- le 1<sup>er</sup> planning de réservations (les autres seront fournis dès septembre) accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de L'AMICOLE pour les premières semaines.  
**(Merci de séparer les règlements des réservations de l'année en cours et ceux de 2015-2016 pour faciliter le suivi des comptes)**
- le règlement de l'adhésion 2015/2016 (12 Euros par famille)

Ces documents sont à retourner dès que possible à l'école au plus tard pour le 1 juillet 2015 ou à envoyer à l'association (02190 ORAINVILLE)

Le menu des premières semaines sera consultable sur le site de L'AMICOLE ou affiché en mairie.

Comptant sur votre réactivité,

Amicolement,

Le Président, Mr MILLEY Jean -Pierre

Coordonnées de l'Amicole à garder précieusement

**amicole-conde@hotmail.fr    ou    07 86 33 85 39**